

le 06/01/2021

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU du CONSEIL LOCAL du Mardi 5 Janvier 2021

Présents : Danielle Zébiche ; Alice Dhur ; J.C. Ayoul ; Lionel Gamard ;

Calendrier des permanences du Jeudi de 18 à 19h30

Jeudi 7 Janvier	:	Danielle ZEBICHE et Alice DHUR
Jeudi 14 Janvier	:	Lionel GAMARD et Danielle ZEBICHE
Jeudi 21 Janvier	:	J.C. AYOUL et Alice DHUR
Jeudi 28 Janvier	:	Lionel GAMARD et Alice DHUR
Jeudi 4 Février	:	Danielle ZEBICHE et J.C. AYOUL

(En dehors des permanences, les Amicales peuvent toujours nous contacter par mail ou par téléphone en cas de besoin).

Prochaine réunion de bureau du Conseil Local
Lundi 1^{er} Février 2021
(Cette réunion ne concerne pas les Amicales)

Point sur l'organisation 2020

Nous comptabilisons à ce jour 592 adhésions de reversées au Conseil Local. **Nous demandons à toutes les Amicales qui ont encore des cartes 2020 à nous régler de le faire très vite, nous devons clôturer les comptes.**

Un point et une analyse de la situation de notre organisation en 2020 seront faits début février. Mais d'ores et déjà nous savons que l'année 2020 se terminera par une chute importante de nos adhérents. La crise du COVID et le confinement en sont la cause principale mais il y a d'autres raisons que nous analyserons.

Nous demandons à toutes les Amicales de nous rapporter les cartes 2020 non placées, c'est important.

Cartes d'adhésions 2021

Les cartes d'adhésion 2021 seront disponibles à la mi-janvier. Nous informerons les Amicales dès qu'elles pourront venir les chercher.

Nous devons absolument redresser la barre. Même si la crise sanitaire se poursuit nous devons continuer notre activité en appliquant les gestes sanitaires préventifs bien évidemment.

Une nouvelle fois nous rappelons que la campagne d'adhésions doit débuter au cours du premier trimestre, après c'est toujours plus difficile.

Le coût de la cotisation 2021 demeure inchangé.

Actualité du logement social et initiatives de la CNL

➤ Janvier : mise en œuvre de la réforme de l'APL en temps réel. Nous rappelons que les revenus pris en compte sont ceux des 12 derniers mois et que l'allocation est actualisée tous les 3 mois. Ainsi pour l'APL des mois de Janvier, Février et Mars 2021 sont pris en compte les revenus de décembre 2019 à novembre 2020. Les barèmes de calcul restent inchangés. Sur le site de la CAF, le simulateur vous donnera le montant.

➤ Les plafonds de ressources pour accéder au logement social sont revalorisés de 0,46% correspondant à l'IRL du 3^{ème} trimestre 2020. Cela a une incidence sur le calcul du surloyer. Les nouveaux barèmes seront disponibles à la permanence du Conseil Local

➤ Dans le journal « Logement et Famille » de la CNL du mois de décembre que reçoivent tous les adhérents, un article est consacré à l'activité des Administrateurs CNL à Colombes Habitat Public (page 5).

➤ Brigitte Ravel, ancienne présidente de la CNL 92, a été élue Présidente de la Région Ile de France de la CNL.

1, rue de Strasbourg – 92700 – COLOMBES – Tel et Fax : 01.47.84.70.60

Site Internet : www.cnlcolombes.fr - email : cnlcolombes@free.fr - Association loi du 1er juillet 1901 – SIRET 82242551800013

Actualité dans les patrimoines

➔ à l'Immobilière 3F

- La CNL va interroger le 3F pour connaître les modalités de récupération du salaire gardien durant la période de confinement où ces derniers ne travaillaient que quelques heures par jour.
- La CNL demandera au 3F la reprise des contrôles de charges en présentiel, la méthode actuelle ne donnant pas satisfaction.
- Nous demandons aux Amicales du 3F de nous faire parvenir des échos de leur activité afin que nous puissions les faire partager.

➔ à Colombes Habitat Public

➤ Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du 15 décembre a adopté le budget 2021 confirmant le gel des loyers et la hausse de 2,5M€ du budget travaux. Les Administrateurs ont voté ce budget. Par ailleurs au cours de cette même séance il a été procédé à la nomination du nouveau directeur général de l'Office, Monsieur Audubert en remplacement de Monsieur Virol. Il prend ses fonctions en ce début du mois de janvier.

(Le compte rendu a été adressé aux Amicales).

➔ Les trois Administrateurs CNL rencontreront prochainement le nouveau directeur général pour le faire le point avec lui des différents dossiers en instance et il y en a ! Notamment les horaires d'ouverture des loges au public qui ne sont pas satisfaisants (16h30-17h30) notamment pour les personnes qui travaillent et qui souhaitent rencontrer leur gardien. Nous demandons un retour aux anciens horaires (17h30-18h30).

Contrôle des charges 2019

L'Office vient de reprendre les contrôles de charges 2019 qui peuvent se dérouler en présentiel. Chaque Amicale en sera informée par mail ou par courrier dès que le tour de son immeuble viendra.

Il est recommandé de ne pas être plus de 2 personnes pour respecter les règles sanitaires en vigueur.

Nous demandons aux Amicales de nous faire part des difficultés qu'elles auront rencontrées à l'occasion de ce contrôle. Suite à notre enquête que nous avons réalisée sur les charges 2018, l'Office s'était engagée à apporter des améliorations. Nous voulons nous assurer que cela ait bien été le cas.

➤ Lettre des Administrateurs

Un prochain numéro de la « Lettre des Administrateurs » est prévu courant février 2021

Nouveau site Internet du Conseil Local !

Rappel : le nouveau site Internet du Conseil Local est en service. Le chemin d'accès est le suivant :

<https://cnlcolombes92.fr>

Vous retrouverez les mêmes rubriques que sur le précédent site mais avec une présentation différente.

Venez le découvrir et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions !

Divers :

➤ Pour rappel, la traditionnelle réception annuelle des Amicales est annulée pour cause de crise sanitaire. Dès que la situation le permettra et que nous aurons les autorisations, nous envisagerons d'organiser un petit moment festif et convivial afin de renouer les liens avec les Amicales, ce qui est important.



1, rue de Strasbourg – 92700 – COLOMBES – Tel et Fax : 01.47.84.70.60

Site Internet : www.cnlcolombes.fr - email : cnlcolombes@free.fr - Association loi du 1er juillet 1901 – SIRET 82242551800013